

BOSTIK R41
Remplace la version : 04-août-2016

Date de révision 16-avr.-2018
Numéro de révision 2.01

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit BOSTIK R41
Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésifs.
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA
Immeuble "Le Jade"
253 Avenue du Président Wilson
93211 La Plaine Saint Denis
France
Tel: +33 (0)1 55 99 90 00
Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
Tel: +33 (0) 1 55 99 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Mention d'avertissement

Pas de mention d'avertissement

Dispositions spéciales concernant l'étiquetage de certains mélanges

EUH208 - Contient mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

Fiche de données de sécurité

BOSTIK R41
Remplace la version : 04-août-2016

Date de révision 16-avr.-2018
Numéro de révision 2.01

2.3. Autres dangers

Dangers généraux

Aucune information disponible.

Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

Rubrique 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistrement REACH
mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one	611-341-5	55965-84-9	<0.0015	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 2 (H330) Skin Corr. 1B (H314) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	Eye Irrit. 2 :: 0.06%≤C<0.6% Skin Corr. 1B :: C≥0.6% Skin Irrit. 2 :: 0.06%≤C<0.6% Skin Sens. 1 :: C≥0.0015%	Aucune donnée disponible

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE.

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration ≥0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact cutané

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Ne pas frotter les zones touchées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Ingestion

Ne pas faire vomir sans avis médical. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Fiche de données de sécurité

BOSTIK R41
Remplace la version : 04-août-2016

Date de révision 16-avr.-2018
Numéro de révision 2.01

Symptômes Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau (brouillard). Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse. Agent chimique sec. Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction déconseillés

Aucun(e) connu(e)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

Produits dangereux résultant de la combustion Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Hydrocarbures.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles

Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque.

Méthodes de nettoyage Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Endiguer. Recouvrir tout déversement de liquide par du sable, de la terre ou une autre matière absorbante non combustible. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Manipuler

Fiche de données de sécurité

BOSTIK R41
Remplace la version : 04-août-2016

Date de révision 16-avr.-2018
Numéro de révision 2.01

conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas réutiliser le récipient.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Protéger contre le gel. Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Autres informations

Recommandation(s). Respecter la fiche de données techniques.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Utiliser du matériel de ventilation antidéflagrant.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Éviter le contact avec les yeux.
Protection de la peau et du corps	Porter des gants de protection et des vêtements de protection. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Protection respiratoire	Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire adapté.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Visqueux
Couleur	Blanc
Odeur	Léger/légère
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	Valeurs
pH	2.5 - 3.5
Point de fusion / point de congélation	Aucune information disponible
Point / intervalle d'ébullition	Aucune information disponible
Point d'éclair	> 100 °C / > 212 °F
Taux d'évaporation	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible

Remarques • Méthode
pH (en solution aqueuse)

CC (test en vase clos Closed Cup)

Sans objet pour les liquides

Fiche de données de sécurité

BOSTIK R41

Remplace la version : 04-août-2016

Date de révision 16-avr.-2018

Numéro de révision 2.01

Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Densité relative	Aucune information disponible
Hydrosolubilité	Miscible à l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible
Coefficient de partage	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible
Limites d'explosivité	Aucune information disponible
Supérieure	Aucune information disponible
Inférieure	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible
Viscosité cinématique	Aucune information disponible
Viscosité dynamique	10000 - 16000 mPa s @ 23 °C

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en solvant (%)	Aucune information disponible
Teneur en matière sèche (%)	>= 49
Densité	1.05 g/cm ³
Densité apparente	Aucune donnée disponible
Teneur en COV (%)	

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse

Aucun(e) connu(e).

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Variations extrêmes de température et lumière du jour directe. Protéger contre le gel.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Hydrocarbures.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Fiche de données de sécurité

BOSTIK R41
Remplace la version : 04-août-2016

Date de révision 16-avr.-2018
Numéro de révision 2.01

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Aucune information ni donnée spécifique au produit et relative à cet effet toxicologique (sur la santé) n'est disponible.

Inhalation	Aucune donnée disponible.
Contact oculaire	Aucune donnée disponible.
Contact cutané	Aucune donnée disponible.
Ingestion	Aucune donnée disponible.
Sensibilisation	Aucune donnée disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée	Sans objet.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Sans objet.
Sensibilisation	Sans objet.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Sans objet.
Cancérogénicité	Sans objet.
Toxicité pour la reproduction	Aucune information disponible.
STOT - exposition unique	Aucune information disponible.
STOT - exposition répétée	Aucune information disponible.
Danger par aspiration	Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH mg/kg

Informations sur les composants

Données relatives à la toxicité Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Rubrique 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité Aucune information disponible

Informations sur les composants

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés	Facteur M
mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothi azol-3-one et	EC50 (72h) = 0.048 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)	EC50 (96h) = 0.22 mg/L (Oncorhynchus mykiss) (OECD 211)	EC50 (48h) = 0.1 mg/L (Daphnia magna) (OECD 202)	100

Fiche de données de sécurité

BOSTIK R41

Remplace la version : 04-août-2016

Date de révision 16-avr.-2018

Numéro de révision 2.01

2-méthyl-2H-isothiazol-3-one 55965-84-9				
--	--	--	--	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non utilisés L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et illégale.

Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

14.1 ONU/n° d'identification Non réglementé

14.2 Nom d'expédition Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Danger pour l'environnement Sans objet

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro ONU Non réglementé

14.2 Nom d'expédition Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Polluant marin Np

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 Aucune information disponible et au recueil IBC

Fiche de données de sécurité

BOSTIK R41

Remplace la version : 04-août-2016

Date de révision 16-avr.-2018

Numéro de révision 2.01

RID

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

OACI (aérien)

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

IATA

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Règlement sur les produits biocides No 528/2012 (BPR)

Contient un biocide : contient de la C(M)IT/MIT (3:1). Peut produire une réaction allergique

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Fiche de données de sécurité

BOSTIK R41

Remplace la version : 04-août-2016

Date de révision 16-avr.-2018

Numéro de révision 2.01

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Sans objet

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour cette substance

Rubrique 16 : AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H311 - Toxique par contact cutané

H330 - Mortel par inhalation

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende Section 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL

Plafond Valeur limite maximale *

STEL (Limite d'exposition à court terme)

Désignation « Peau »

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

STOT (RE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT (SE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWG: Catalogue européen des déchets

Principales références de la littérature et sources de données

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 16-avr.-2018

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour: 2, 11.

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fiche de données de sécurité

BOSTIK R41
Remplace la version : 04-août-2016

Date de révision 16-avr.-2018
Numéro de révision 2.01

Fin de la Fiche de données de sécurité